

(logo entreprise)	Domaine d'application (titre)	PR 01 (codification)
(date impression)	1/3 (page x de y)	001 (révision)

Domaine d'application

1. Objet

- 1.1 Finalité
- 1.2 Domaine d'application
- 1.3 Glossaire

2. Responsabilité

3. Documents

- 3.1 Procédures
- 3.2 Instructions et enregistrements

4. Exigences de la norme ISO 22000 : 2018

5. Déroulement

- 5.1 Domaine d'application
- 5.2 Produits et services

Historique

Toutes	Création	01/01/2019
Page	Changement	Date

Auteur / fonction	Vérfié / fonction	Approuvé / fonction
/	/	/

(logo entreprise)	Domaine d'application (titre)	PR 01 (codification)
(date impression)	2/3 (page x de y)	001 (révision)

1. Objet

1.1 Finalité

La présente procédure a pour finalité de présenter les limites et l'applicabilité de notre système de management de la sécurité des denrées alimentaires (SMSDA).

1.2 Domaine d'application

Le domaine d'application de notre SMSDA s'applique à tous les produits et services proposés par notre entreprise entrant dans la chaîne alimentaire. Les enjeux externes et internes pertinents pour le SMSDA et les actions face aux menaces identifiées et opportunités d'améliorations saisies sont pris en compte.

1.3 Glossaire

Risques – vraisemblance d'apparition d'une menace ou d'une opportunité

SDA - sécurité des denrées alimentaires

SMSDA - système de management de la sécurité des denrées alimentaires

2. Responsabilité

Le responsable qualité (HACCP, SDA) a l'autorité de l'écriture et de la mise à jour de cette procédure. Il est garant de son application. Il a l'appui du directeur.

3. Documents

3.1 Procédures

Politique SDA

3.2 Instructions et enregistrements

Liste des enjeux externes et internes

Liste des parties intéressées

Liste des produits

4. Exigences de la norme ISO 22000 : 2018

4.1 Déterminer les enjeux externes et internes pertinents par rapport à sa finalité, et qui influent sur sa capacité à atteindre le ou les résultats attendus de son SMSDA.

Identifier, revoir et actualiser les informations relatives à ces enjeux externes et internes.

4.2 Identifier, revoir et actualiser les informations relatives aux parties intéressées et à leurs exigences.

4.3 Déterminer les limites et l'applicabilité du SMSDA afin d'établir son périmètre d'application. Le périmètre d'application spécifie les produits et services, les processus et le ou les sites de production qui sont inclus dans le SMSDA. Le périmètre d'application inclut

Auteur / fonction	Vérfié / fonction	Approuvé / fonction
/	/	/

(logo entreprise)	Domaine d'application (titre)	PR 01 (codification)
(date impression)	3/3 (page x de y)	001 (révision)

les activités, processus, produits ou services pouvant avoir une incidence sur la sécurité des denrées alimentaires dans les produits finis.

Lorsque l'entreprise établit ce périmètre, elle prend en compte les enjeux externes et internes et les exigences liées aux parties intéressées.

Le périmètre d'application est disponible et maintenu sous la forme d'une information documentée.

5. Déroulement

5.1 Domaine d'application

Pour établir le domaine d'application de notre SMSDA nous prenons en compte :

- les enjeux externes et internes (cf. « [Liste des enjeux externes et internes](#) »)
- les exigences des parties intéressées (cf. « [Liste des parties intéressées](#) »)
- nos produits et services (cf. « [Liste des produits](#) »)

Notre « [Politique SDA](#) » prend en compte la finalité et le contexte de l'entreprise.

5.2 Produits et services

Les produits et services qui entrent dans le domaine d'application de notre SMSDA et que nous proposons sont :

- exemple 1
- exemple 2
- exemple 3

Auteur / fonction	Vérfié / fonction	Approuvé / fonction
/	/	/